



Compagnie des experts de justice près la cour d'appel de Nîmes

Enregistré sous le n° 91 30 02955 30
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Maison des professions libérales
Allée Norbert Wiener – Parc Georges Besse – 30900 Nîmes

COLLOQUE DE LA LOZERE

Thème : le technicien ne doit jamais porter d'appréciation d'ordre juridique
(CPC, art. 238, al.3)

Objectifs

- Revoir les fondamentaux en matière d'analyse et interprétation de la mission.
- Identifier les différentes situations pouvant présenter un risque de non-respect du CPC.
- Mettre en œuvre les mesures et précautions nécessaires.
- Prévenir les manquements et les conflits

Public

Les experts de justice inscrits sur une liste de cour d'appel, les avocats, les médiateurs, les conciliateurs de justice.

Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation

Date

- **Vendredi 15 septembre 2023**
(03H30)

Coût

- 100 € pour les membres de la Compagnie de Nîmes, les avocats
- 200 € pour les autres participants

Lieu

MAS NOUVEAU
Départementale 632
30450 GENOLHAC

PROGRAMME DU VENDREDI 15 SEPTEMBRE 2023

09h00 Accueil des participants

09h30 Mot de bienvenue par :

- **Monsieur Claude FERRARIS**, Président de la Compagnie des experts de Justice, expert en estimations immobilières.

09h40 Ouverture du colloque par :

- **Monsieur Yves GALLEGO**, Président du Tribunal Judiciaire de Mende,

10h00- Table ronde avec la participation de :

- **Monsieur Yves GALLEGO**, Président du Tribunal Judiciaire de Mende,
- **Maître Frédéric MICHEL**, Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Barreau de la Lozère.
- **Monsieur Jean-Marc ROUX**, Docteur en droit, maître de conférences à Aix-Marseille université, directeur scientifique des éditions Edilaix.
- **Monsieur Vincent BALP**, Président de l'ordre des Géomètres-experts Région Montpellier, expert près la cour d'appel de Nîmes.
- **Monsieur Xavier FAGGE**, Vice-président du Dpt de la Lozère pour la Compagnie des experts de justice, géomètre-expert

12h30 Synthèse et conclusion par :

- **Monsieur Yves GALLEGO**, Président du Tribunal Judiciaire de Mende,

13h00- Déjeuner sur place

15h00 Rando-balade d'une heure en forêt au Mas de la Barque

Tel : 04.30.67.83.68 – Fax : 04.13.33.17.40

E-mail : secretariat@cej-ca-nimes.org – Site internet : <http://www.cej-ca-nimes.org>

Association créée le 4 juin 1953, régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et son décret du 16 août 1901

Inscrite au répertoire des associations de la Préfecture du Gard sous le numéro W302000318 – SIRET n° 509 161 964 00028
Compagnie adhérente du Conseil National des Compagnies d'Experts de Justice (C.N.C.E.J.)



Id. DD 0071783



Compagnie des
experts de justice près la **cour d'appel de Nîmes**

Enregistré sous le n° 91 30 02955 30
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Maison des professions libérales
Allée Norbert Wiener – Parc Georges Besse – 30900 Nîmes

BULLETIN D'INSCRIPTION

Vendredi 15 septembre 2023 de 09h00 à 13h00

MAS NOUVEAU – Départementale 632 – 30450 GENOLHAC
« le technicien ne doit jamais porter d'appréciation d'ordre juridique
(CPC, art. 238, al. 3) »

à renvoyer avant et au plus tard **le 08 septembre 2023**

au Secrétariat de la Compagnie des Experts

Maison des Professions Libérales - Parc Georges Besse – Allée Norbert Wiener – 30900 NIMES

Tél : 04 30 67 83 68 / Fax : 04 13 33 17 40 / E-mail : secretariat@cej-ca-nimes.org

Nom, prénom :

Adresse :

Téléphone : / / / / / / / / / / / / / / / /

Mail :@.....

PARTICIPATION :

- ✓ 100 € pour les experts membres de la Compagnie, les avocats
- ✓ 200 € pour les autres participants ;

Participera à la rando-balade au Mas de la Barque oui non

- Règlement par virement (préciser votre nom et prénom dans le libellé du virement)
- Règlement par chèque à l'ordre de la Compagnie des Experts

Dans les deux cas, il faut impérativement retourner votre bulletin d'inscription au Secrétariat soit par mail, soit par fax ou par courrier postal

Date :

Signature

A l'heure de la dématérialisation, nous instaurons le système de règlement **par virement bancaire, sur le compte « Colloques-cotisations » de la Compagnie**. Nous vous demandons de privilégier ce mode de règlement

ATTENTION CHANGEMENT DE COORDONNEES BANCAIRES, NOUVEAU RIB CI-DESSOUS :

SG : Titulaire du compte : Cie des EXPERTS JUSTICE
RIB : 30003 03253 00150007623 40 NIMES PALAIS
IBAN (international Bank Account Number) FR76 3000 3032 5300 1500 0762 340
Code BIC (Bank identifier Code) : SOGEFRPP

Toutefois, un règlement par chèque sera accepté.

**Nous attirons votre attention sur le fait que les inscriptions ne seront enregistrées qu'à réception du règlement.
Au-delà du 08 septembre 2023, aucun désistement ne pourra être pris en compte**

Tel : 04.30.67.83.68 – Fax : 04.13.33.17.40

E-mail : secretariat@cej-ca-nimes.org – Site internet : <http://www.cej-ca-nimes.org>

Association créée le 4 juin 1953, régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et son décret du 16 août 1901

Inscrite au répertoire des associations de la Préfecture du Gard sous le numéro W302000318 – SIRET n° 509 161 964 00028
Compagnie adhérente du Conseil National des Compagnies d'Experts de Justice (C.N.C.E.J.)



Id. DD 0071783

L
O
Z
E
R
E